

Conditions générales et modalités d'inscription du Centre du Tao

Conditions générales

- Chacun des 3 trimestres de la saison inclut 10 semaines de Qi Gong.
- Il est conseillé de se procurer des chaussures d'intérieur, type chaussons chinois, rythmiques, ballerines...
- Chaque séance dont l'effectif ne dépasse pas 2 participants sera annulée.
- Il n'y aura pas de cours les jours fériés.
- A condition d'avoir prévenu de votre absence, une séance manquée peut être récupérée dans le trimestre en cours, en fonction des disponibilités de places restantes sur les autres créneaux.
- Les cours ont lieu au Centre du Tao. Quand le climat le permet, nous pratiquons aux jardins de l'Evêché.
- Les stages de Qi Gong sont ouverts à tous.

Inscription

L'inscription aux séances hebdomadaires de Qi Gong se fait à l'aide de la fiche d'inscription jointe, et est assujettie à la remise de la totalité des chèques couvrant l'ensemble du montant total.

Pour une inscription au 1er trimestre, un paiement fractionné est possible en 2 chèques, encaissés successivement les 1er octobre et 1er novembre.

Pour une inscription à l'année, un paiement fractionné est possible en 3 chèques, encaissés successivement les 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre.

Aucun remboursement ne sera effectué.

Le Centre du Tao se réserve le droit d'exclure un élève dont le comportement est nuisible au bon déroulement des séances.

Toute inscription à un stage de Qi Gong ne sera effective qu'après réception des arrhes.



Centre du Tao

19, rue Raspail 87000 Limoges

<http://www.centredutao.fr>

06-76-04-71-74

N° Siren : 751 145 079